

**Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont participé** à notre démarche concernant notre lutte contre les compteurs Linky. Grâce à vous, nous avons pu remettre au préfet notre requête à laquelle nous avons joint une **pétition signée par 5115 opposants !**

Étant donné la complexité de l'installation des compteurs LINKY (nocifs à notre santé, non fiables) nous avons demandé la mise en place d'un moratoire sur le déploiement du compteur LINKY dans le département du Haut-Rhin dans l'attente d'une expertise multidisciplinaire réalisée par une instance indépendante. Celle-ci pourrait répondre entre autre aux interrogations suivantes :

- Responsabilité des communes en cas de sinistre imputable ou indirectement imputable au compteur LINKY.
- Risque d'atteinte à la sécurité publique, biens (incendies – détériorations matériels...)
- Intérêt économique de la mise en place de ces appareils non fiables dans un contexte financier difficile notamment pour EDF (endettement, mauvaise gestion et choix des dirigeants...)
- Santé de la population (personnes électrosensibles, maladie Parkinson, maladies du cœur, cancers, Alzheimer...)

**Une société saine doit faire passer le vivant avant l'argent.**

**ÉTANT TOUS CONCERNÉS PAR CE PROBLÈME, nous nous permettons de vous demander de diffuser le plus largement possible notre requête** que vous trouverez sur notre site [www.groupesantecolmar.net](http://www.groupesantecolmar.net) - rubrique "Actualités".

Nous poursuivons donc notre action jusqu'à l'obtention de réponses à nos questionnements : vous pouvez donc continuer à diffuser et **faire signer notre pétition.**